



INITIATIVE SERUKA POUR LES VICTIMES DE VIOL(ISV)/CENTRE SERUKA



RAPPORT ANNUEL 2020

SIGLES ET ABREVIATIONS :

A.R.V : Antirétroviraux

APC : Approche Psychosociale Communautaire

COCAFEM/GL: Collectif des Associations Féminines pour la Région des Grands Lacs

IEC : Information-Education-Communication

IST : Infection Sexuellement Transmissible

ISV : Initiative Seruka pour les victimes de Viol

MSPLS : Ministère de la Santé Publique et de Lutte contre le SIDA

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU Femmes : Agence des Nations Unies pour les Femmes

PEC : Prise En Charge

P.P.E : Prophylaxie Post Exposition

PNSR : Programme National de la Santé de la Reproduction

PPR : Programme Psychosocial Régional

PTF : Partenaire Technique et Financier

SSRAJ : Santé Sexuelle de la Reproduction pour les Adolescents et les Jeunes

VIH : Virus d'Immuno-déficience Acquise

VSBG : Violences Sexuelles et Basées sur le Genre

VVSBG : Victime de Violence Sexuelle et Basée sur le Genre

UNFPA: United Nations Population Fund

0. INTRODUCTION

Initiative Seruka pour les victimes de Viol (ISV, en sigle) est une organisation locale sans but lucratif agréée au Burundi sous ordonnance ministérielle n° 530/1149 du 04/11/2008. Elle exécute sa mission à travers son projet CENTRE SERUKA, qui est un Centre de prise en charge globale des victimes des violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG).

Le Centre SERUKA est un centre qui offre une prise en charge globale aux survivants des VSBG. Il est aussi considéré comme un centre de référence national en formations et en renforcement des capacités des prestataires de soins, dans la prise en charge globale des survivants des VSBG.

Comme indiqué dans son plan stratégique (2015-2020), sa mission est de «Soutenir la communauté burundaise en vue d'améliorer le statut des femmes et des jeunes vulnérables».

Ce plan stratégique est structuré autour de 4 axes d'intervention, qui correspondent à quatre objectifs, à savoir :

1. Assurer une prise en charge (PEC) globale intégrée et de qualité (médicale, psycho sociale, juridique et judiciaire) à, au moins, 90% des victimes de VSBG accueillies à ISV/SERUKA ;
2. Impulser une dynamique de transformation des communautés de victimes en communautés actives et solidaires contre les VSBG ;
3. Renforcer les capacités de tous les intervenants en matière VSBG ;
4. Assurer la coordination des interventions, le suivi-évaluation et la gestion des ressources de manière efficace et performante dans un cadre de partenariat durable et diversifié.

Pour atteindre ces objectifs, les activités principales réalisées sont : la prise en charge médicale, psychosociale et communautaire, juridique et judiciaire pour des survivants de violences sexuelles et basées sur le genre, l'encadrement des enfants victimes de violences sexuelles qui consultent le Centre, les sensibilisations, l'implication et l'encadrement de la communauté dans les actions de prévention, et les formations théoriques et pratiques pour les acteurs nationaux et locaux à la prise en charge globale des VSBG.

Au cours de l'année 2020, en plus de ses fonds propres, ISV/Seruka a pu réaliser ses activités grâce à l'appui des partenaires techniques et financiers suivants:

- Coopération Suisse dans la prise en charge psychosociale et communautaire des survivants des VSBG à travers l'Approche Psychosociale Communautaire
- UNFPA dans l'assistance médicale et psychosociale, la Coopération Suisse dans l'assistance psychosociale et communautaire
- le Fonds des Droits Humains Mondiaux à travers un appui aux activités
- Cordaid dans le renforcement de l'accès à la justice des vulnérables et des survivants de violences basées sur le genre, sensibilisation et appui aux centres intégrés de Cibitoke et Makamba.

- ONUFEMMES dans la promotion des pratiques et comportements sociaux favorables à la masculinité positive et la répartition des tâches dans les ménages dans 6 communes des provinces Cankuzo, Karuzi et Rutana
- NUFFIC, via une Institution Néerlandaise, Maastricht School of Management dans la Prévention et la Répression des Violences Sexuelles et Basées sur le Genre au Burundi à travers le renforcement des capacités des Professionnels Publics impliqués dans la gestion des cas des VSBG.
- Care International Burundi dans la mise en place d'un numéro vert qui utilise une ligne téléphonique d'une société locale de télécommunication à savoir Econet Leo (79 775 555) à travers lequel les jeunes interagissent avec le centre SERUKA.
- Le Gouvernement dans l'appui l'ISV en médicaments (ARV) et en ressources humaines.

Au cours de cette année, Seruka est particulièrement intervenu dans les provinces Bujumbura mairie, Cankuzo, Cibitoke, Karuzi, Makamba, Muramvya et Rutana. Mais, les cas accueillis au centre de prise en charge de Bujumbura proviennent de toutes les provinces du pays.

Conscient que la lutte isolée contre les VSBG n'est qu'une utopie, Seruka a participé activement aux différentes plateformes des intervenants : groupe thématique VBG coordonné par le ministère des droits de la personne humaine, des affaires sociales et du genre, le sous groupe sectoriel VBG coordonné par UNFPA, Alliance Stratégique coordonnée par la COCAFEM...

Comparativement aux rapports antérieurs, le présent rapport ne montre pas beaucoup de particularités. Toutefois, les effectifs des personnes prises en charge au niveau communautaires vont en montant ce qui est la suite de l'intensification des actions par les groupes communautaires mis en place. Néanmoins, une petite hausse des mineurs au centre de prise en charge Bujumbura se remarque (73% en 2019 et 75% en 2020).

Les témoignages se trouvant dans le rapport ont été collectés auprès des bénéficiaires du Centre Seruka au cours de cette année. Tous ont donné leur accord pour enregistrer leur témoignage. Certains noms ont été changés à leur demande.

Nous vous laissons découvrir, à travers le présent rapport, les principales réalisations ainsi que les statistiques durant l'année 2020.

Bonne lecture.

L'équipe Seruka

REMERCIEMENTS

Avec la rédaction du présent rapport, nous tenons à remercier plus particulièrement les différents partenaires techniques et financiers. Sans leur appui, Nos vifs remerciements

s'adressent aussi à tout le personnel et membres de l'ISV/seruka qui se sont donné corps et âme pour pouvoir atteindre les résultats escomptés.

Que nos bénéficiaires, les élus locaux, les différentes structures communautaires soient rassurées de nos sentiments de remerciement

I. PRISE EN CHARGE INDIVIDUOCENTREE

I.1. GENERALITES

Reconnu comme un centre spécialisé dans la prise en charge des victimes des VSBG, le Centre Seruka a une expérience avérée de plus de 17 ans dans la prise en charge globale (médicale, psychosociale et communautaire, juridique et judiciaire) des survivants des violences sexuelles et basées sur le genre. Avec un personnel expérimenté dans le domaine et des cabinets d'avocats collaborant, le Centre offre des services de qualité.

Le Centre Seruka, créé en 2003, a initialement priorisé l'offre des services de qualité centrés sur l'individu et cela au centre de prise en charge de Bujumbura. Depuis l'année 2011, Seruka a élargi ses activités dans les autres provinces. Il a aussi intégré la prise en charge des autres types de violences. Actuellement, en plus de la Mairie de Bujumbura, le Centre Seruka a des antennes dans les provinces de Cibitoke, Makamba et Muramvya où il offre des services de prise en charge individuel et communautaire. A Cibitoke et Makamba, dans le cadre du projet « Nyunganira », pour le renforcement de l'accès à la justice des vulnérables et des survivants de violences basées sur le genre dans les provinces, Seruka appui les centres intégrés à offrir une prise en charge de qualité aux survivants des VSBG depuis juillet 2020.

Durant l'année 2020, dans les 4 provinces d'intervention, le Centre Seruka a accueilli 3038 cas de VSBG (dont 2710 survivants et 328 auteurs). Au Centre de prise en charge sis en Mairie de Bujumbura, parmi les 1335 cas accueillis (1236 violences sexuelles et 99), 94% sont de sexe féminin et 6% de sexe masculin.

Dans les lignes qui suivent directement, nous traçons l'aperçu des statistiques du centre de prise en charge de Bujumbura.

I.1.1 Profil des survivants

L'analyse du profil des victimes permet notamment d'avoir des informations sur leurs sexes, âges, délais requis, provenance ainsi que l'identification des cas référés vers le Centre.

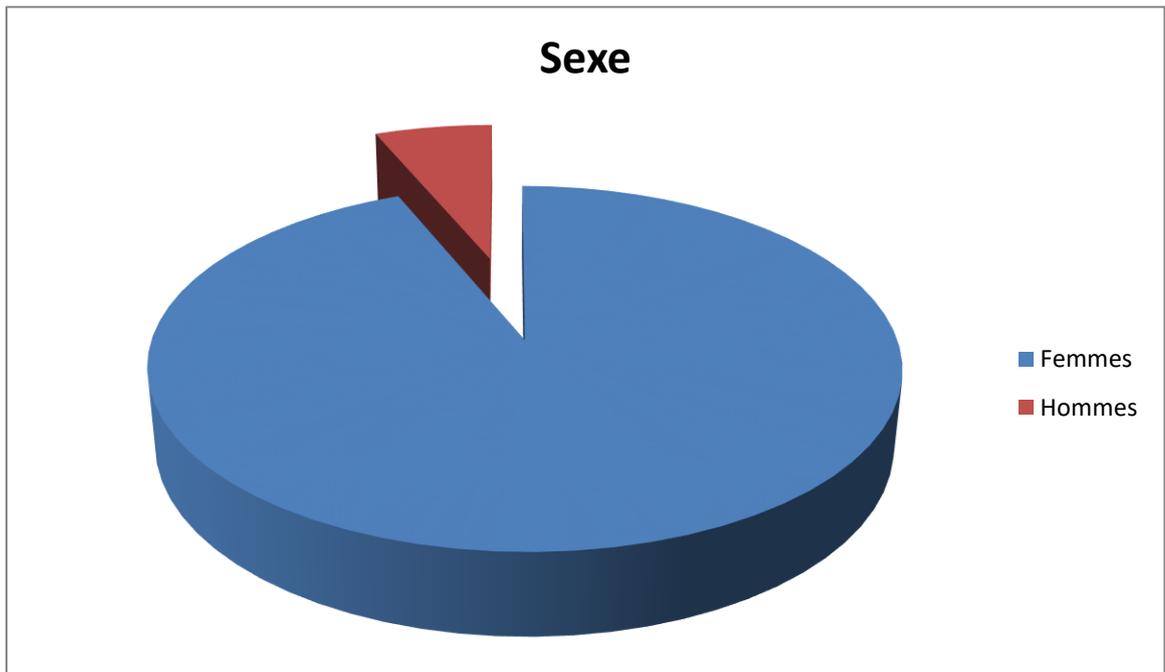
1. Sexe

Pour l'année 2020, la majorité des survivants de viol accueillis au Centre Seruka (site de Bujumbura) sont de sexe féminin (94%). Le sexe masculin représente 6%.

SEXE	EFFECTIF	POURCENTAGE (%)
------	----------	-----------------

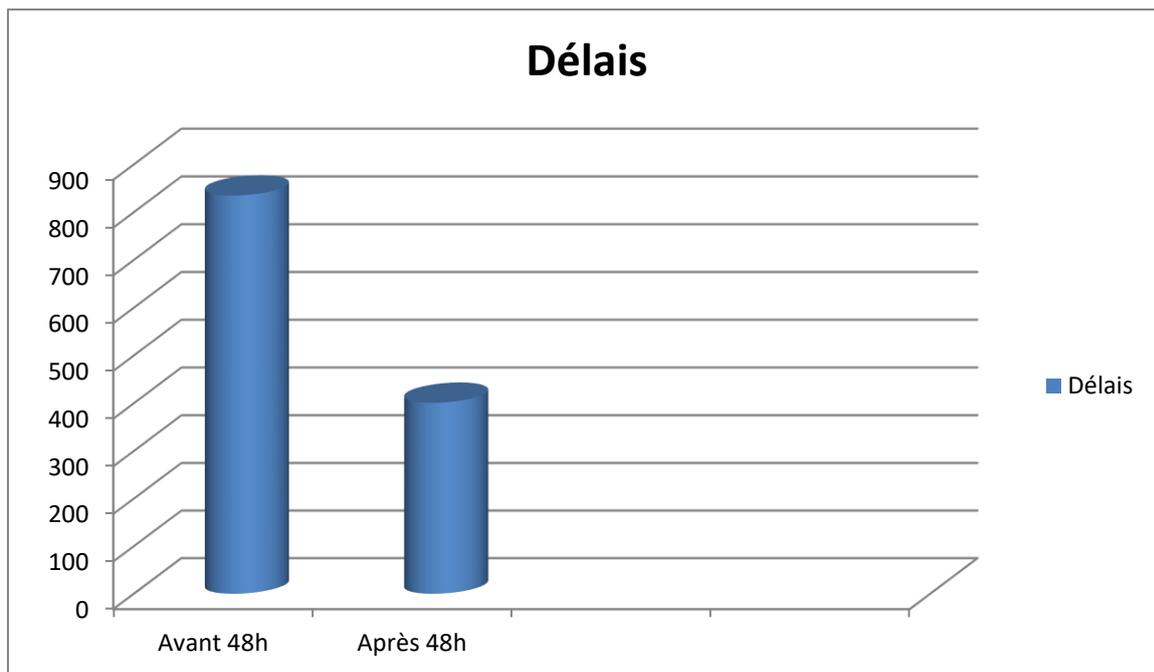
Femme	1159	94
Homme	77	6

Représentation graphique du tableau figurant ci-dessus:



2. Délai requis

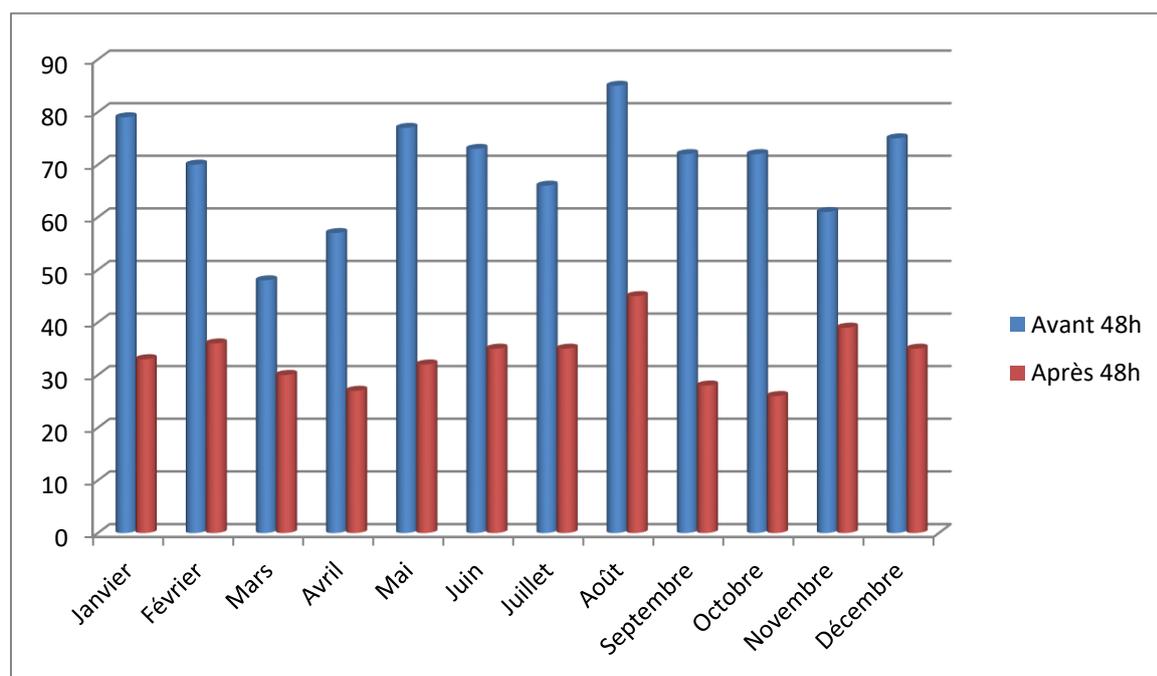
Le Centre Seruka offre aux survivants la prophylaxie post-exposition, la contraception d'urgence, le vaccin contre l'hépatite B et le vaccin contre le tétanos. Durant l'année 2020, 835 (68%) des survivants sont arrivés dans les 48h tandis que 401 (32%) sont arrivés après.



Comparativement aux effectifs des dernières années, nous constatons que le nombre de cas de sexe féminin accueilli au Centre Seruka est resté plus élevé que celui de sexe masculin.

Nous pouvons mentionner également que la plupart des cas ont consulté avant 48h. La base de l'urgence médicale est les délais de 48h car c'est dans ces conditions que le traitement préventif post exposition est plus efficace (Urgence médicale).

Cependant, le nombre de cas venus après 48 h reste un peu élevé. Cela s'explique par

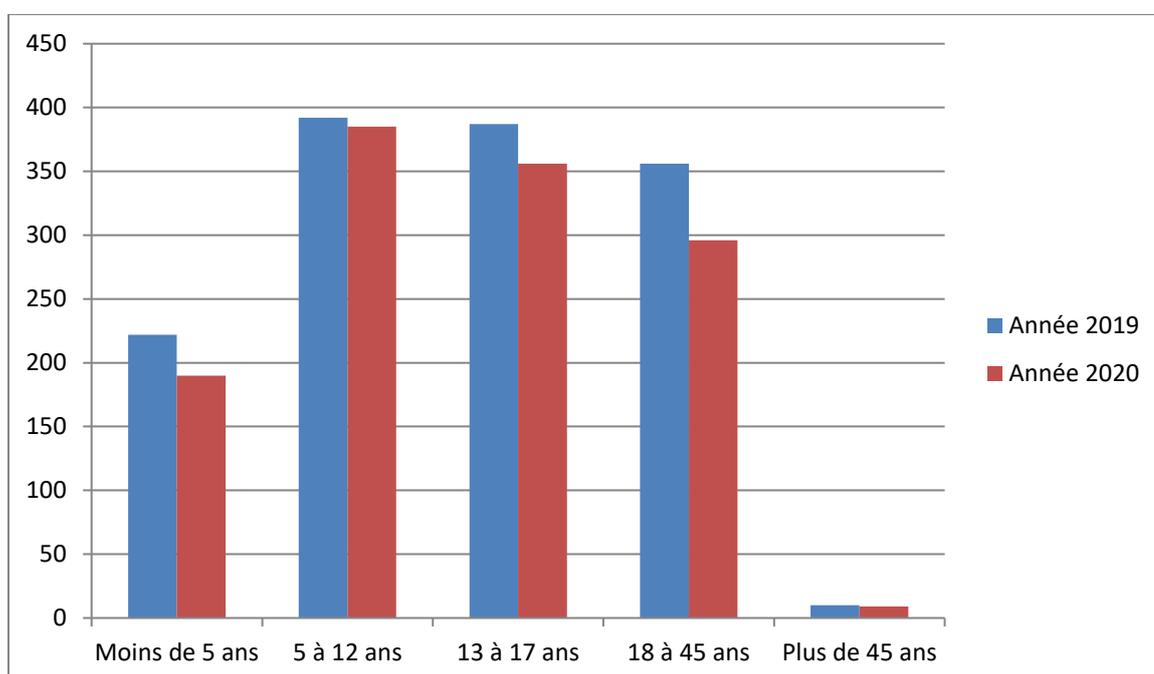


3. Age

- A l'instar de l'année 2019, nous constatons que, au cours de 2020, la majorité des survivants restent les moins de 18 ans.

Tranche d'âge	2019		2020	
Moins de 5 ans	222	16%	190	15%
5 à 12 ans	392	29%	385	31%
13 à 17 ans	387	28%	356	29%
18 à 45 ans	356	26%	296	24%
Plus de 45 ans	10	1%	9	1%
Total	1367	100%	1236	100%

Graphiquement, les données de ce tableau se présentent comme suit :

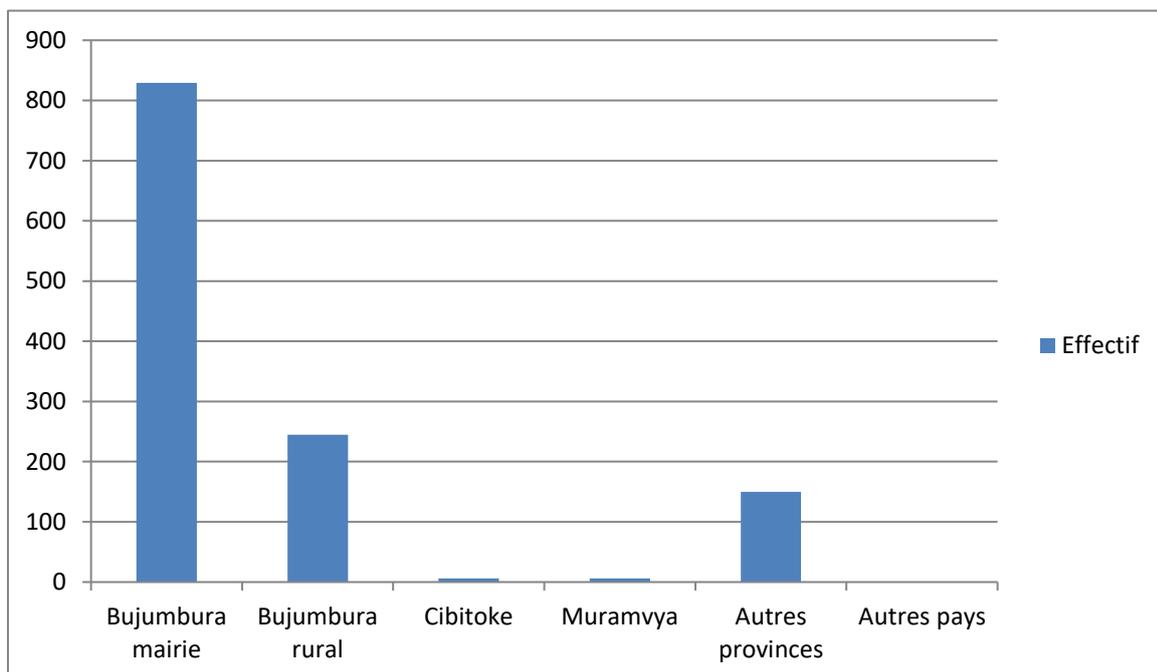


4. Provenance des victimes

Comme pour les années précédentes, la majorité des survivants vient de Bujumbura Mairie. Vu qu' il y'a d'autres organisations comme les Centres intégrées qui prennent en charge les victimes des violences sexuelles et basées sur le genre dans les autres provinces, l'effectif des survivants des VSBG en provenance des provinces est largement inférieure à celui qui provient de Bujumbura-Mairie. Mais aussi, l'effectif élevé des survivants provenant de Bujumbura mairie est expliqué par la proximité du centre aux différentes communes de cette province.

Provenance	Effectif	%
Bujumbura-Mairie	829	67%
Muramvya	6	0.5%
Cibitoke	6	0.5%
Bujumbura Rural	245	20%
Autres provinces	150	12%
Autres pays	0	0%
Total	1236	100%

Représentation graphique des effectifs selon la provenance des victimes:

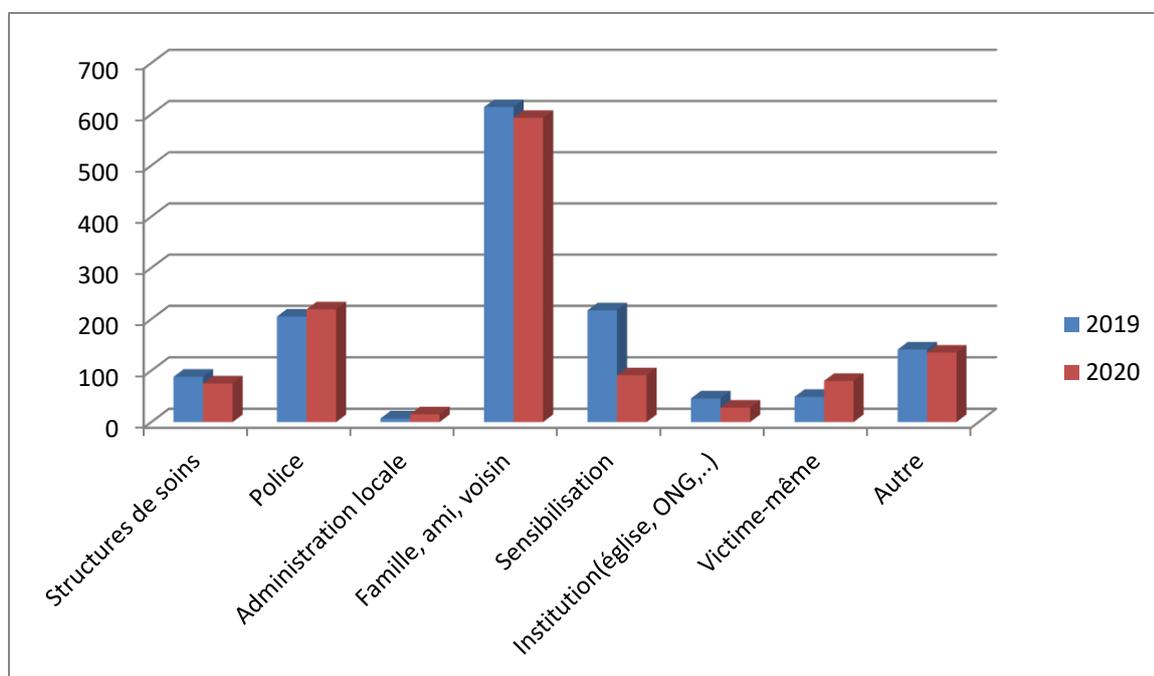


4. Référence vers le Centre

En ce qui concerne les références vers le Centre Seruka, il n'y a pas beaucoup de changements par rapport à l'année 2019. La tendance montre que l'entourage (famille, amis, voisins) joue un grand rôle dans le référencement des personnes victimes de VSBG. L'impact de la sensibilisation est également réel.

Référence	2019		2020	
Structure de soins	88	6%	75	6%
Police	205	14%	219	18%
Administration locale	7	1%	15	1%
Famille,ami,voisin	614	45%	593	48%
Sensibilisation	217	17%	91	7.5%
Institution (église ONG...)	46	3%	28	2.5%
Victime - même	49	4%	80	6
Autre	141	10%	135	11
Total	1367	100%	1236	100%

Les données du tableau ci-dessus se présentent comme suit, en graphique :



I.1.2 Profil des agresseurs

Auteur connu par la victime	959	78%
Auteur inconnu de la victime	228	18%
Pas d'information	49	4%

Total	1236	100%
-------	------	------

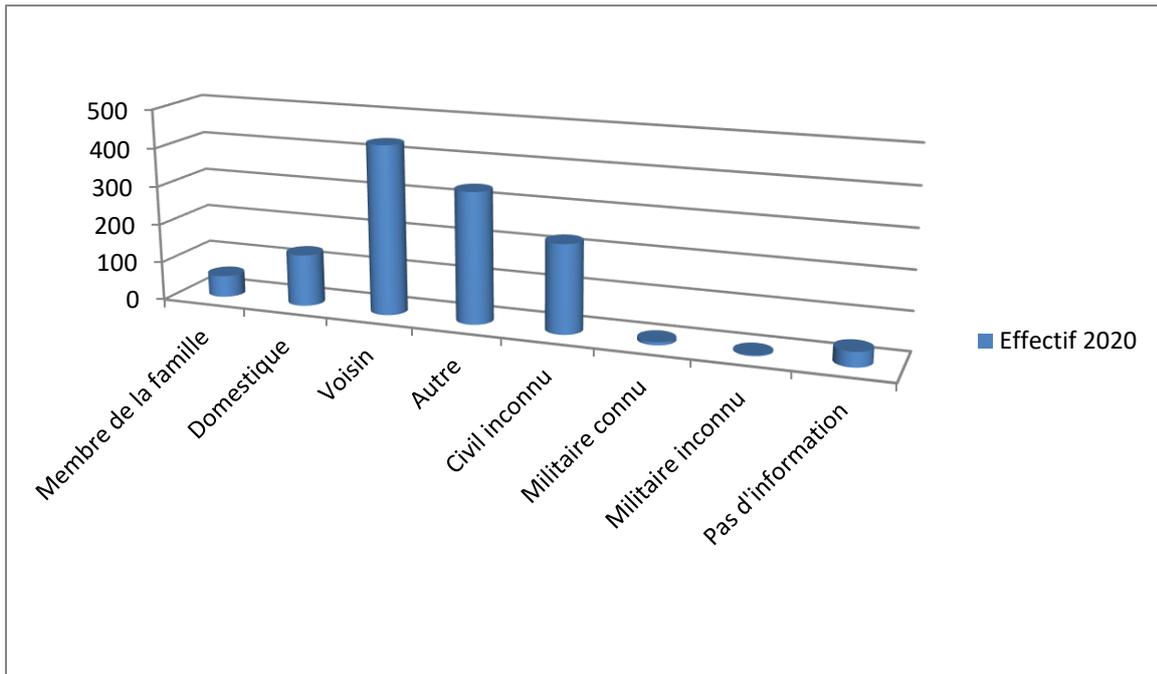
a. Relation entre la victime et l'agresseur

Pour l'année 2020 comme pour les années antérieures, les chiffres montrent qu'un effectif important des survivants des violences sexuelles et basées sur le genre connaît leurs agresseurs. Sur les 1236 survivants de viol, 967 (78%) connaissent leurs agresseurs, 231(19%) ont été agressés par des inconnus et 38 (3%) n'ont pas d'informations.

Voici le tableau comparatif :

Profil de l'agresseur	Nombre
Membre de la famille	56
Domestique	134
Voisin	436
Autre	337
Civil inconnu	228
Militaire connu	8
Militaire inconnu	3
Pas d'information	38

Nous pouvons représenter graphiquement ces données comme suit :



b. Nombre d'agresseurs

Durant l'année 2020, le rapport ne montre pas beaucoup de changement par rapport aux années antérieures.

Ce rapport révèle que 91% des survivants sont agressés par une seule personne tandis que 6% des survivants ont été agressés par un nombre des personnes variant entre 2 et 5.

Signalons que 3% des survivants n'ont pas donné d'informations à propos du nombre d'agresseur (cas de petits enfants, des personnes ayant une déficience mentale ou des survivants ayant perdu connaissance pendant la violence sexuelle).

En voici le tableau illustratif :

Année	1 agresseur	2 à 4	5 et plus	Pas d'information	Total
2020	1123	74	1	38	1236

I.2. LA PRISE EN CHARGE MEDICALE

Le Centre Seruka dispose d'un service médical qui offre des soins aux survivants de violences sexuelles et basées sur le genre tous les jours ; 7/7j, 24h/24. Un médecin et 8 infirmiers tous permanents assurent ce service. Parmi ces infirmiers, 5 sont à la charge du gouvernement.

✚ Prophylaxie Post Exposition (P.P.E)

La grande majorité des victimes qui arrivent avant les 48 heures reçoivent les A.R.V. Les survivants qui ne bénéficient pas de PPE sont ceux qui connaissent leur statut séropositif et d'autres chez qui il n'y avait pas de risque d'infection au VIH, comme par exemple l'utilisation des doigts ou d'autres objets, les agressions sexuelles, ce qui explique pourquoi la couverture ne soit pas de 100%.

✚ Contraception d'urgence

Les survivantes de la violence sexuelle ayant atteint l'âge de procréer et ou chez qui il n'y a pas de contre-indication et qui arrivent dans 120 heures bénéficient de la pilule du lendemain. Parmi les références d'autres organisations vers le Centre Seruka, certaines victimes arrivent ayant déjà reçu la pilule du lendemain.

✚ Prévention et prise en charge des IST

Selon le protocole national en cas de violences sexuelles et basées sur le genre, les victimes qui arrivent au Centre reçoivent un traitement préventif ou curatif selon les cas.

✚ Prévention Hépatite B:

Pour l'année 2020, les survivants n'ont pas bénéficié de ce vaccin. La raison est que depuis le mois d'Avril 2018, le vaccin contre l'hépatite virale B n'est pas disponible. Le district sanitaire qui nous appuie en certains intrants ne dispose pas de vaccin contre l'hépatite virale B.

✚ Prévention Tétanos

Pour l'année 2020, les survivants qui ont bénéficié du TD (Tétanos-Diphtérie) sont au nombre de 211.

- Pour les deuxièmes agressions, nous ne redonnons pas de vaccin, puisque les victimes sont déjà protégées lors de la prise en charge antérieure.

- Les femmes qui ont accouché dans les quatre dernières années reçoivent une seule dose de rappel parce qu'elles le reçoivent systématiquement durant leur consultation prénatale.

✚ Test VIH

Les survivants de viol sont dépistés pour exclure une séropositivité préexistante à la première consultation. Au cours de l'année 2020, 256 ont été dépistés. Ce nombre est assez inférieur à celui des années passées parce que, suite à la diminution des réactifs au niveau national, le dépistage n'est pas systématique. Il n'est fait que chez les survivants qui présentent des risques.

Les victimes pour lesquelles le test est devenu positif, le traitement par les ARV est arrêté et elles sont référées vers des structures spécialisées avec lesquelles le Centre Seruka collabore.

En voici le tableau illustratif :

Prise en charge offerte	Nombre de cas	%
Prophylaxie post Exposition pour les cas venus dans les 48h	695	83%
Prévention et prise en charge des IST	1062	86%
Contraception d'urgence (pilule du lendemain)	413	36%
Vaccin contre le Tétanos	211	17%
Dépistage VIH	256	21%

Témoignage

1°. Une fillette de 7 ans raconte comment elle a été violée :

« Le domestique m'a demandé d'entrer dans la chambre. Il m'a suivi, m'a déshabillé et m'a violée en se couchant sur moi ».

Très agitée et en sanglots, son accompagnante dit :

« Nous étions tous absents de la maison quand cela s'est produit. Après quelques jours, nous avons remarqué que l'enfant est mal à l'aise. Elle ne mangeait pas et disait qu'elle a mal au ventre. Nous lui avons demandé ce qui ne va pas et elle a raconté ce qu'elle vient de vous dire. Nous avons alors décidé de venir ici, moi je connaissais déjà vos services de par un communiqué que j'avais entendu à la radio ».

I.3. LA PRISE EN CHARGE PSYCHOSOCIALE

Au cours de cette année, 2072 survivants ont bénéficié d'une première consultation psychologique individuelle ou de groupe dont 225 de sexe masculin et 1506 de sexe féminin. Nous remarquons une grande différence avec les cas rapportés dans le médical.

Cette différence est due au fait que, dans le cadre du projet Nyunganira, une prise en charge psychosociale individuelle est faite dans les centres intégrés de Cibitoke et Makamba depuis juillet 2020 (206 survivants dont 113 de sexe féminin et 93 de sexe masculin ont déjà été reçus dans le cadre de ce projet). Mais aussi aux cas de survivants d'autres formes de violences basées sur le genre qui ne nécessitent pas souvent des consultations médicales. Ils ont souvent besoin d'une prise en charge psychosociale et/ou d'une aide légale.

I.4. AIDE LEGALE

I.4.1 L'assistance juridique

Elle se déroule normalement au quotidien au Centre Seruka et au centre intégré de Makamba (183 survivants à Makamba dont 168 de sexe féminin et 15 de sexe masculin). L'assistante juridique fait partie du circuit de prise en charge des survivants des violences sexuelles, et l'effectif varie du jour au jour et du mois en mois. A Bujumbura, le médecin du Centre contribue à l'action par la rédaction du rapport d'expertise médico-légale. Parmi les cas qui sont passés au Centre Seruka à Bujumbura, 536 survivants ont demandé le rapport médico- légal.

I.4.2 L'assistance judiciaire

L'assistance judiciaire des dossiers des survivants introduits en justice est assurée par un avocat régi par une convention de collaboration entre son cabinet et le Centre Seruka.

Tel est le tableau récapitulatif des statistiques de la prise en charge juridique et judiciaire en 2020 au centre de prise en charge de Bujumbura :

	< 18 ans		> 18 ans		Total		
	H	F	H	F	H	F	Total (H+F)
Ecoute, Conseils et orientation (hors cas de viol)	0	1	2	64	2	65	67
Ecoute, Conseil et orientation (nouveaux cas de viol)	6	306	2	51	8	357	365
Nombre de plaintes déposées à la police (nouveaux cas de viol)	4	246	2	66	6	312	318
Nombre de dossiers intentés au parquet et tribunal (nouveaux cas de viols)	1	74	0	20	1	94	95
Nombre de jugements rendus	0	13	0	5	0	18	18
Nombre de jugements gagnés	0	12	0	2	0	14	14
Autres cas de VBG (sans viol) accompagnement plus loin que l'écoute	0	0	0	56	0	56	56

Total Juridique	PEC	6	307	4	115	10	422	432
Référence juridique IN		3	43	0	39	3	82	85
Référence juridique OUT		0	6	0	5	0	11	11

Parquet	Tribunaux			Cour			Dossiers clôturés, jugements rendus
	Résidence	Conseil de guerre	Grande Instance	Militaire	Appel	Suprême	
14	6	0	38	0	7	3	21

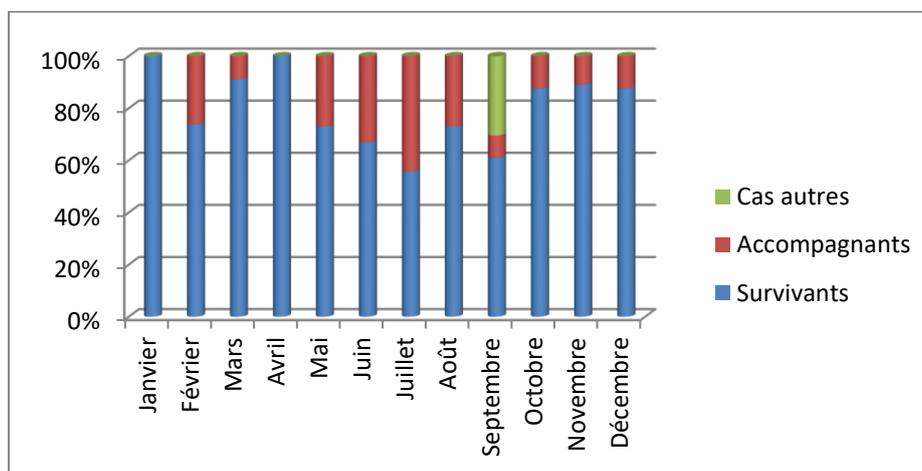
I.5. ABRI POUR LES VICTIMES

Le Centre Seruka dispose d'un abri pour les victimes où elles peuvent rester pour des raisons médicales, psychologiques, sociales, juridiques ou pour des raisons de sécurité.

Durant l'année 2020, l'abri du Centre Seruka en mairie de Bujumbura a accueilli 134 personnes dont 104 survivants, 23 accompagnants, 7 cas autres.

TABLEAU RECAPITULATIF DES PERSONNES AYANT ÉTÉ HEBERGEES EN 2020

Mois	Nombre des survivants	Nombre des accompagnants	Nombre de cas autres
Janvier	12	0	0
Février	14	5	0
Mars	10	1	0
Avril	7	0	0
Mai	8	3	0
Juin	4	2	0
Juillet	5	4	0
Août	8	3	0
Septembre	14	2	7
Octobre	7	1	0
Novembre	8	1	0
Décembre	7	1	0
Total	104	23	7



II. PRISE EN CHARGE SOCIOCENTREE

II.1. GENERALITES: D'UNE PRISE EN CHARGE INDIVIDUOCENTRE A UNE PRISE EN CHARGE SOCIO CENTRE

Depuis la création du centre Seruka, en 2003, les actions ont été guidées par une approche individu-centrée (centrée sur l'individu). Les actions au niveau communautaire n'étaient que des sensibilisations sur l'urgence médicale en cas de viol. Ainsi, le centre ayant découvert que l'approche individualisée ne contribuait pas à elle seule au rétablissement des victimes, a commencé à associer la communauté dans la prise en charge et la réintégration des survivants. C'est en 2011 qu'une Approche Psychosociale Communautaire est mise en œuvre. Les zones d'interventions s'étendent et la prise en charge s'étend à toutes les formes de VSBG, autres que les violences sexuelles. L'APC a significativement révélé l'importance capitale des communautés dans la lutte contre les VSBG.

Depuis 2011, les interventions du Centre Seruka furent alors guidées par une approche (centrée sur l'individu) complétée par celle socio-centrée (centrée sur la communauté).

Les interventions au niveau communautaire sont de 2 ordres :

- Les sensibilisations à l'endroit des différentes cibles
- La guérison communautaire

Au cours de cette année, différentes activités de sensibilisation ont été réalisées dans l'objectif de promouvoir la visibilité et les services du Centre ainsi que la sensibilisation de la communauté sur les comportements à adopter pour prévenir les VSBG et prendre en charge les victimes.

II.2. Les sensibilisations à l'endroit des différentes cibles

Les VBG touchent l'ensemble de la société burundaise, sans distinction de statut, d'âge ni de sexe. Seules leur nature et incidence peuvent varier d'une localité à une autre. Malgré les diverses interventions des acteurs, ces violences persistent. Des obstacles majeurs à la prévention et à la prise en charge des victimes tiennent notamment à un manque crucial d'information et de sensibilisation, la peur de représailles, l'inexistence d'un cadre légal de protection, d'un système aléatoire d'assistance légale, au poids des facteurs socioculturels, etc. La force des traditions et coutumes affirmant les inégalités entre les sexes ainsi que la méconnaissance des femmes sur leurs droits et les services offerts constituent autant de raisons d'explication à la prévalence des VBG au sein de la société burundaise. Certaines pratiques sociales favorisant la commission de VBG ne sont pas dénoncées en raison d'autres normes socioculturelles et de la précarité socioéconomique de la victime. Aussi, l'impunité en matière de VBG contribue à la prévalence des VBG au sein de la société. Pour faire face à tous ces obstacles, des actions de sensibilisation se font à l'aide des messages véhiculés à travers différents moyens de sensibilisation.

a) Sensibilisation à l'endroit du public

Différents moyens ont été d'usage pour mobiliser la communauté à la lutte contre les violences. Les séances de sensibilisation permettent de remettre en cause des idées reçues, et d'expliquer comment les survivantes doivent être prises en charge.

Les moyens sont variés et adaptés selon qu'on a un public d'adultes, d'enfants ou d'adolescents.

Les messages clés véhiculés lors des sensibilisations sont entre autres: la promotion des services, le respect des rendez-vous de suivi, l'urgence médicale en cas de viol, les VBG (causes, facteurs favorisant, impact,..) et l'engagement communautaire à la prévention et prise en charge des victimes de VSBG. Telles sont les actions qui ont été menées au cours de l'année 2020 :

- ✓ Sensibilisation par théâtre interactif : il s'impose comme un formidable outil de prise de conscience des problèmes de société et comme un moyen actif d'y répondre par la réflexion et l'implication : au cours de l'année 2020, 3250 personnes ont été sensibilisées au cours des 8 séances de sensibilisation
- ✓ Production et diffusion d'une émission Ni nde?: Une émission NINDE radiodiffusée sur les VSBG a été produite et diffusée à la radio nationale pour la promotion des services et la sensibilisation à l'endroit du public sur les VSBG
- ✓ Formation de 80 leaders communautaires et 10 journalistes de 4 radios communautaires et 1 non communautaire sur la masculinité positive et le partage des tâches au sein des ménages
- ✓ Production et diffusion de 7 émissions sur la masculinité pour sensibiliser les hommes à adopter des comportements favorisant le partage des tâches au sein des ménages
- ✓ Production et diffusion des spots radio : 3 spots audio ont été produits et diffusés sur les radios jugés les plus écoutés
- ✓ Renforcer les connaissances des jeunes sur la SSRAJ : 93 jeunes dont 43 de sexe masculin et 50 de sexe féminins issus de 4 groupes de solidarité des jeunes ont été

renforcés sur les connaissances en SSRAJ afin d'être des pairs éducateurs dans leurs localités.

- ✓ Sensibilisation à travers la ligne verte 79 77 55 55 : à partir du mois d'octobre où la ligne a été opérationnelle, 200 appels et 1000 messages ont été enregistrés. Les informations recherchées à travers la ligne tournent autour de la planification familiale, les violences sexuelles, les grossesses non désirées,...
- ✓ Production des outils IEC : des outils servant de supports à la transmission des messages ont été produits : t shirts, affiches, dépliants, ...

Les sensibilisations permettent l'adoption d'attitudes et de normes socioculturelles respectant l'égalité des sexes, le renforcement du pouvoir et de la résilience des survivant(e)s.

b) La mobilisation des acteurs communautaires au cœur de la lutte contre les violences sexuelles

La lutte contre les VSBG ne saurait être effective que si les acteurs communautaires s'impliquent et s'en approprient. En effet, ce sont les leaders, au niveau local, qui sont capables d'initier des changements clés, des comportements et des normes socioculturelles afin de réduire durablement les VBG. Plusieurs actions ont été menées à l'endroit de ce groupe cible :

- ✓ Formation des élus locaux, administrateurs et leaders communautaires sur la prévention des VSBG. 5 séances ont eu lieu. Les 231 participants dont 42 femmes ont été formés sur les violences sexuelles et basées sur le genre (les formes, les causes et les conséquences), la procédure pénale et la compétence des différentes juridictions en cas de VSBG. Ils ont également été sensibilisés sur leur rôle dans la prévention et la prise en charge des survivants dans leurs localités
- ✓ Des réunions de coordination : 5 réunions ont eu lieu. Elles permettent une mise en place d'une synergie des intervenants dans le but de la prévention et la PEC au niveau local
- ✓ Atelier de sensibilisation à l'endroit des associations féminines, des clubs des jeunes, des associations des handicapés, des associations des transporteurs sur leur rôle en matière de prévention, protection des vulnérables, lutte et PEC des VSBG. 76 participants dont 40 femmes ont été formés sur les violences sexuelles et basées sur le genre (les formes, les causes et les conséquences), les différents besoins des survivants des VSBG ainsi que le rôle d'un leader communautaire dans la réponse aux VSBG
- ✓ Mise en place et consolidation des groupes communautaires : les groupes en place ont été suivis et renforcés pour consolider les mécanismes communautaires d'alerte et de protection. Ils sont les relais clés entre la prévention des VBG et la réponse aux violations. Au cours de l'année 2020, 15 nouveaux groupes ont été mis en place dont 2 GT et 13 GS s'ajoutant à 8 CA, 29 GT et 15 GS déjà existants ce qui fait un total de 67 groupes communautaires en place et actifs dans les provinces Cibitoke, Muramvya et Bujumbura mairie.



II.3. Guérison communautaire

Un survivant de VBG ou d'autres formes de violences peut trouver un appui dans son proche environnement, pourvu que celui-ci sache et veuille le soutenir. Sinon, le traumatisme se renforce à cause de l'incompréhension. Le sentiment de solitude, la honte et la culpabilité atteignent leur paroxysme.

Les blessures dont les individus et les communautés souffrent peuvent handicaper leur capacité de prise de conscience et leur volonté d'entamer le changement des choses ou de guérir.

Les actions menées dans le cadre de la guérison des individus et des communautés ont pour but de créer des conditions nécessaires et suffisantes pour avoir l'énergie nécessaire pour entreprendre, soutenir et développer des véritables actions de changement durable et qu'ils puissent retrouver et développer l'énergie vitales et les ressources propres à réinventer leur vie meilleure. Les activités réalisées au cours de 2020 pour la guérison communautaire sont :

- ✓ 15 ateliers de conscientisation sur les violences animés par les PR : au cours de ces ateliers, les membres de la communauté sont amenés à prendre conscience de l'état de dégradation des relations, des valeurs, de la santé mentale individuelle et familiale qui existent dans leurs communautés. Les ateliers appellent aux participants de faire en sorte que les choses changent et que les autres membres de la famille et de la communauté se mobilisent pour la refondation de la société sur des valeurs d'unité, de compassion, de solidarité et de prise en charge. 429 dont 176 de sexe masculin et 253 de sexe féminin ont participé à ces ateliers. Les participants proviennent de toutes les composantes de la communauté : couples en conflits, survivants de VSBG, élus locaux, leaders communautaires,...

- ✓ Atelier sur la guérison des blessures causées par la violence : vise la guérison des cœurs et des communautés : 1 atelier a été animé à l'endroit de 11 couples
- ✓ Atelier sur le pardon et la réconciliation : il prolonge la transformation de la relation avec soi et avec les autres. Il permet aux participants de comprendre la nature du pardon et de la réconciliation et les conditions à créer pour les vivre et en tirer le meilleur profit. Il leur permet aussi d'augmenter en eux la force et la disponibilité intérieure nécessaire pour accompagner les communautés à répondre à tels besoins. 28 personnes, membres d'un groupement des victimes ont participé à l'atelier.
- ✓ Atelier sur la médiation et la gestion des conflits : cet atelier est l'occasion de comprendre les conflits intra personnels et interpersonnels et leur origine et surtout les conflits qui naissent au sein des couples .Les participants ont compris que les conflits non résolus peuvent causer la destruction des ménages. 37 couples ont bénéficié de cet atelier.
- ✓ Des séances thérapeutiques avec les filles mères : 18 filles ont été suivies et encadrées pour les aider à surmonter leur situation discriminante.
- ✓ Des suivis et encadrements sont organisés à l'endroit des bénéficiaires nécessiteux dans leurs familles et leurs communautés. Les membres des groupes communautaires font aussi des actions de prévention et de prise en charge au niveau de leur communauté.
- ✓ 2 groupes thérapeutiques ont été mis en place

Ils organisent des séances de sensibilisations et de formation sur les violences sexuelles et basées sur le genre afin de les outiller dans leur intervention dans les communautés. Au sein de ces groupements, un travail important est fait à l'intention des groupes afin de contribuer dans l'éradication des violences faites aux femmes dans les foyers. Des ateliers d'éveil de conscience sur l'impact négatif des violences sexuelles et basées sur le genre au sein de leur communauté sont organisés auprès des leaders communautaires, des élus locaux, administratifs et des femmes en association. Ils sont identifiés comme des acteurs de changement et aussi comme de bons diffuseurs de nos messages afin de nous permettre d'asseoir l'approche communautaire dans la prise en charge et prévention des violences sexuelles et basées sur le genre dans les communautés.

Témoignage

Monsieur X est un jeune commerçant qui s'est marié avec Y une jeune femme cultivatrice. Après une année de mariage il a commencé à avoir des conflits avec sa femme parce que disait-il « *ce que j'ai eu ce n'est pas ce que j'espérais* »

En effet, Monsieur X a développé un comportement agressif envers sa femme Y, il l'insultait même en présence des autres, le battait, gérait et décidait seul en famille. Ils ne s'entendaient pas sur le programme des activités familiales et chacun travailler pour lui-même. La belle famille était du côté de leur fils et la femme était très malheureuse. Ils ont vécu cela pendant des années et des années. Ils passaient les nuits à se disputer et les enfants ne dormaient pas. Ces derniers ont régressé et avaient des mauvaises notes en

classe. L'homme a acheté une parcelle dans une autre province pour habiter avec une autre femme. Après 13 ans de mariage, la femme est allée chercher de l'aide au sein du CDFC. Ils ont été reçus en entretien couple plusieurs fois mais sans changement visible. Ce couple a été référé au centre Seruka et le psychologue de terrain a reçu le couple dans des séances de médiation mais en vain. Le climat malsain régnait toujours dans leur famille. Les membres des groupes communautaires voisins ont accompagné le couple et ont demandé à ce que ces derniers participent dans les ateliers de guérison communautaire des blessures. Le couple a été invité et l'homme a résisté et n'a pas participé au premier atelier. Nous l'avons invité pour la deuxième fois, nous avons demandé au chef de colline et un membre des groupes communautaires d'expliquer à l'homme les avantages de participer aux ateliers. Heureusement il a accepté et a commencé à participer. Les ateliers ont été pour lui un cadre de prise de conscience, de guérison des blessures, de changement et de prospérité comme il le raconte : « ...un homme membre du groupe de solidarité du voisinage et le chef de colline sont venus m'inviter à participer au 1^{er} atelier, j'étais très réticent. Finalement, j'ai pris la décision pour deux raisons : démontrer aux autres que ma femme n'a pas raison de m'accuser et leur prouver que je suis un homme intègre. L'atelier de conscientisation sur les violences domestiques m'a ouvert les yeux, j'ai vraiment pris conscience de l'impact négatif de mes actes sur moi-même, ma femme, ma famille et nos voisins. A la fin, nous sommes restés avec les autres dans un groupe et étions suivis par ceux qui nous avaient invités.

J'ai finalement compris pourquoi je n'avançais pas dans mes affaires, je décidais seul, je gérais seul, je me croyais le tout puissant. Je n'avais besoin de personne. J'ai alors commencé timidement à dialoguer avec ma femme et mes enfants.

Maintenant, ma famille est épanouie, on partage tout ce que nous pouvons trouver, les enfants réussissent désormais bien à l'école. Nous faisons des activités génératrices de revenus dans l'élevage et l'agriculture et notre commerce avance impeccablement bien. Ma femme me soutient, nous sommes vraiment épanouis, je regrette les années que nous avons perdu. J'ai initié des espaces d'échange avec les autres hommes de l'entourage pour les sensibiliser sur ces normes sociales qui nous amènent à commettre des violences. Les autres couples se confient à nous et je partage chaque fois mon témoignage.»

II.4. Vers la pérennisation des actions de l'APC

L'Approche Psychosociale Communautaire introduite en 2011 a démontré le rôle incontournable de la communauté dans la lutte contre les VBG. Le principe de l'APC est que, les humains possèdent en eux-mêmes, individus, groupes et communautés, les ressources nécessaires et suffisantes pour résoudre tous les problèmes qu'ils rencontrent, y compris les VBG. L'APC consiste à stimuler de telles ressources et à les développer dans chaque communauté. L'année 2020 marque la fin de la 3^{ème} phase du PPR. Les actions de cette phase ont pour but d'assurer l'appropriation de l'APC par les communautés et les structures étatiques des pays.

Des groupes communautaires ont été mis en place et la plupart de leurs membres ont accompli la trajectoire de tous les ateliers de conscientisation et de guérison communautaire.

Des actions ont été menées pour réfléchir sur les perspectives, besoins et défis afin d'assurer la pérennisation des actions de la prise en charge psychosociale communautaire des victimes de la violence sexuelle.

Pour pouvoir impulser une dynamique de transformation des communautés victimes des VSBG en communautés actives et solidaires :

- ✓ 60 personnes ressources de la communauté de 4 sites (Bukeye, Muramvya, Rugombo et Mabayi) ont été formées à l'animation des ateliers de conscientisation communautaire et ont déjà animé des ateliers. Des séances de coaching et de supervision ont été organisées à leur endroit
- ✓ Des ateliers de réflexion à l'endroit des autorités et autres structures communautaires ont été organisés dans le but de réfléchir ensemble sur les stratégies de pérennisation des actions de l'APC
- ✓ Les membres des groupes communautaires et certains leaders sont engagés dans la prévention des VSBG grâce au cadre d'échanges/renforcements des capacités des leaders communautaires et séances d'accompagnement des groupes.

III. PLAIDOYER

Au cours de l'année 2020, ISV/SERUKA a participé activement dans les plateformes d'autres intervenants :

- ✓ Alliance stratégique pour le Plaidoyer, dont les 3 objectifs sont : a) d'ici 2022, assurer la gratuité des frais médicaux et judiciaires liés aux VSBG b) d'ici 2022, réviser la loi spécifique VSBG et assurer sa mise en œuvre et d'ici 2022, engager les structures étatiques communautaires à intégrer l'APC dans leurs actions de PEC des VSBG
- ✓ Sous groupe sectoriel VBG coordonné par UNFPA : cette plateforme a pour objectif de coordonner les actions de lutte contre les VSBG lors des urgences humanitaires
- ✓ Participation à la célébration des journées internationales : Les membres et le personnel de l'ISV ainsi que les communautés encadrées ont participé à la célébration des journées et campagnes internationales relatives à la promotion des droits de la femme et la lutte contre les violences faites aux femmes et filles qui sont des cadres de plaidoyer pour les droits de cette cible.

IV. RENFORCEMENT DES CAPACITES ET STAGES

Dans le souci d'harmoniser et d'améliorer la qualité de la prise en charge intégrée des victimes de violences sexuelles et basées sur le genre, Seruka, en collaboration avec le MSPLS à travers le PNSR , a renforcé les capacités de 42 prestataires des structures sanitaires de la province Muramvya sur la prise en charge globale et intégrée des victimes de Violences Sexuelles et Basées sur le Genre (VSBG).

Reconnu comme un centre de référence dans la prise en charge holistique des survivants de VSBG, des prestataires, des étudiants et autres individus ont effectué des stages au centre de prise en charge de Bujumbura. Ainsi, 10 personnes ont effectué un stage professionnel et 2 stages académiques.

V. Les succès

V.1. Au niveau des activités de la communauté

- Les groupes communautaires sont actifs dans leurs localités et les survivants continuent à solliciter leurs interventions. Cela se remarque à travers l'effectif des survivants des VSBG accompagnés (plus de 80% de VBG sont accompagnés par les groupes).
- Les Groupes communautaires s'approprient au fur du temps les actions de l'APC. Ils sont engagés dans le transfert des connaissances acquises et dans la duplication des actions de Seruka (exemple : mise en place et encadrement d'autres groupes au niveau de la communauté).
- Les autorités locales, structures et groupes communautaires travaillent en synergie dans la prévention et prise en charge des VSBG.

V.2. Au niveau de la Prise en charge globale

- Les victimes d'autres formes de VBG qui consultent le Centre bénéficient d'un counseling de qualité.
- Gratuité et Fiabilité du rapport d'expertise médico-légale rédigé par Seruka qui est reconnu par les instances demanderesse habilitées.

V.3. Au niveau de la visibilité et plaidoyer

- Bonne collaboration avec les structures étatiques et autres intervenants dans le domaine des VSBG

VI. LES DEFIS

Un défi majeur est le manque de fonds lié :

- ✓ Au manque de fonds suffisants : moyens limités pour répondre aux besoins des bénéficiaires.
- ✓ A la politique des bailleurs ayant tendance à financer les organisations internationales ;
- ✓ Au taux (%) élevé des victimes-enfants alors que leur PEC nécessite une certaine spécificité.
- ✓ Contexte général du statut socioéconomique de la femme.

VII. BESOINS

- ✓ Renforcement des capacités du personnel et membres ISV selon le profil d'intervention ;
- ✓ Mise en place d'une stratégie de communication et des mécanismes de plaidoyer en vue de la mobilisation de fonds ;
- ✓ Renforcer les interventions d'ISV en SSRAJ.

VIII. LES PERSPECTIVES

- ✓ Encadrer les groupes communautaires pour une meilleure appropriation des actions ;
- ✓ Consolider le travail avec les autorités/Décideurs pour contribuer à relever le statut de la femme ;
- ✓ Développer un partenariat régional et/ou international ;
- ✓ Etendre l'approche psychosociale communautaire dans d'autres provinces ;
- ✓ Interventions adaptées en SSRAJ.

IX. Tableau des financements 2020

Bailleurs	Sorte de financement	Montant en BIF	Axe d'intervention
Coopération suisse	Publique/coopération	330 000 000	Approche Psychosociale communautaire
Cordaid	Privé	248 546 957 BIF	Renforcement de l'accès à la justice des vulnérables et des survivants de violences basées sur le genre.
FDHM	Fondation	16 000 000 BIF	Appui institutionnel
UNFPA	Agence des NU	83 463 000 BIF	Appui en médicaments et autres besoins primordiaux, formations de prestataires des soins, renforcement des groupes communautaires et appui en intrants
MSM	Privé	87 278 703 BIF	Renforcement des capacités des prestataires
Onufemmes	Agence des NU	40419329BIF	Contribution à la sensibilisation sur la masculinité positive

CARE	Privé	21038618 BIF	Mise en place et fonctionnement d'une ligne verte
Fondation Denis Mukwege	Privé	7474300BIF	Appui en médicaments
Fonds Propres en contribution matérielle	Les avoirs, immobilier et parc automobile de l'organisation		Fonctionnement et contribution aux financements des bailleurs

REPRESENTATION SYSTEMIQUE DE L'ISV ANNEE 2020

PARTENAIRES FINANCIERS

COOPERATION
SUISSE

330 000 000 BIF

CORDAID

248 546 957
BIF

MSM

87 278
703 BIF

UNFPA

83 463 276

ONUFEMMES

44 419 329 BIF

PROBLEMATIQUE:

1. CAS DE V.S.B.G
2. SENSIBILITE DE LA COMMUNAUTE SUR:

- LA S.R
- LA S.S.R.A.J

**ISV/CENTRE
SERUKA**

RESULTATS :

1. Communauté sensibilisée sur:

- V.S.B.G
- S.R
- S.S.R.A.J

2. Transfert des cas
3. Dénonciation des agresseurs
4. Prise en charge globale:

- Médicale
- Psychologique
- Juridique et judiciaire

5. Réinsertion sociale
6. Prise en charge communautaire des VSBG

COCAFEM
GL

Ministère
de la Justice

Ministère de
l'intérieur

➤ Ministère de
la Santé
Publique

➤ Ministère des
Droits de
l'Homme, des
affaires Sociales
et du Genre

PARTENAIRES INSTITUTIONNEL